



COTISATION CLUB ET FORFAIT GONFLAGE AIR

ANNEE 2022

COTISATION ANNUELLE AU CLUB

Actif : CHF 65.00 (40frs dès sept.)

Sympathisant : CHF 30.00

Actif apprenti / étudiant : CHF 40.00 (20frs dès sept.)

Junior (< à 12 ans) : 20frs (10frs dès sept.)

FORFAIT ANNUEL « GONFLAGE AIR » (Obligatoire pour un accès au gaz tek, O2 / He)

N.B. : Les contrôles « ASIT » doivent être en ordre pour gonfler, ainsi que la signature du formulaire / règlement

Gonflage individuel : CHF 50.00 (25frs dès sept.)

Gonflage club / par moniteur : CHF 150 (100frs dès sept.)

Gonflage cohabitant (membres actifs ET même adresse, un seul badge délivré) :
CHF 80.00 (50frs dès sept.)

Caution pour badge : 30frs (remboursable à la restitution de la carte en bon état)

COTISATION ANNUELLE A LA FEDERATION SUISSE DE SPORTS SUBAQUATIQUES (FSSS > www.fsss.ch)

FSSS avec assurances **a) + b)** : CHF 60.00

FSSS avec assurances **a) + b) + c)** : CHF 75.00

FSSS : Adhésion « individuelle » possible, contactez Philippe Patthey (informations sur www.ti-plunch.ch ou en bas de page)

a) Responsabilité Civile

b) Protection juridique

c) Assurance plongeur sportif + DAN national et international

MODALITES DE VERSEMENT

- **COMPTE BANCAIRE** : Raiffeisen CH30 8080 8006 0509 3289 6
 - Swift-BIC RAIFCH22XXX
- Importants de détailler le payement :
 - Qui est concerné par le payement
 - Détails du payement :
 - Type de cotisation et année (cotisation club actif/sympathisant ; gonflage air individuel / cohabitant / formateur ; fédé /assurance)
- **ECHÉANCE DU VERSEMENT** : 15 avril 2022 ou selon notification (inscription et carte gonflage en cours d'année)
 - ATTENTION, selon importance du retard de versement, risque de :
 - Frais de rappel : Fr. 10.00 et blocage de la carte de gonflage

Pour le comité, Olivier Meile

www.ti-plunch.ch

IBAN Raiffeisen CH30 8080 8006 0509 3289 6
Swift-BIC RAIFCH22XXX
Trésorier : Olivier Meile – Tél : 079 648 82 61 – E-mail : olivier.meile@netplus.ch